

Lancement des inscriptions des classes à horaires aménagés musique (CHAM)

En partenariat avec l'école primaire Claude Chary et le Collège Salvador Allende à Bourgoin-Jallieu, le Conservatoire Hector Berlioz CAPI lance les inscriptions pour intégrer les Classes à Horaires Aménagés Musique pour la rentrée 2021-2022. Les dossiers d'inscription sont à rendre avant le 10 mai pour les primaires et avant le 7 avril pour les collégiens.

LES CHAM PRIMAIRE : CE1 au CM2

Les classes musicales permettent à l'élève de concilier au mieux sa scolarité avec un enseignement artistique approfondi grâce à un parcours adapté.

Le projet pédagogique associe les deux établissements suivants :

- École Claude Chary : l'élève suit **les apprentissages de son niveau scolaire, selon les programmes de l'Éducation Nationale** ;
- Conservatoire Hector Berlioz CAPI : **l'élève suit un enseignement musical par les enseignants du conservatoire**. À partir du CM1, les cours de pratique collective se déroulent en dehors du temps scolaire. Les enseignants effectuent conjointement le suivi pédagogique et l'évaluation des élèves.

Les CHAM peuvent accueillir des enfants de **toute l'agglomération capiséroise ou hors CAPI**. **24 places en CE1** sont ouvertes aux **enfants débutants en musique**, et **quelques places en CE2 / CM1** pour des **enfants non débutants**. **La scolarité est gratuite** (hors frais de location d'instrument).

Dossier de demande d'admission :

À retirer entre le 29 mars et le 10 mai 2021 :

- Au conservatoire : 1 Avenue des Alpes - 38 300 Bourgoin-Jallieu ;
- À l'école Claude Chary : 8/10 Boulevard de Champaret - 38 300 Bourgoin-Jallieu.

À retourner à l'école Claude Chary jusqu'au lundi 10 mai 2021.

Contact et renseignement :

Retrouvez plus d'informations sur le site : conservatoire.capi-agglo.fr

- Conservatoire Hector Berlioz CAPI : **04 74 93 54 05 / conservatoire@capi38.fr**
1, Avenue des Alpes - 38 300 Bourgoin-Jallieu
- Ecole Claude Chary : Karine Le Flohic, directrice / **04 74 93 02 46**
8/10 Boulevard de Champaret - 38 300 Bourgoin-Jallieu



LES CHAM COLLÈGE : 6^{ÈME} à la 3^{ÈME}

Grâce à un aménagement d'horaires, les classes musicales permettent à des adolescents (6^{ème} à la 3^{ème}) montrant une forte motivation pour la musique de **concilier au mieux leur scolarité avec un enseignement artistique approfondi**. Il permet aux élèves de faire émerger, par les différentes pratiques qui leur sont proposées, **des aptitudes de savoir-être, d'écoute, de conscience de sa place dans le groupe**. . . L'interdisciplinarité présente dans ce cursus, contribue également à **développer leur technique, leur ressource et l'expression de leur personnalité artistique**.

Découvrez l'organisation de l'enseignement ci-dessous :

Enseignement général :

L'organisation permet de suivre **une scolarité normale au collège**. **L'enseignement général respecte les programmes et les heures d'enseignement officiels de l'Education Nationale**. En plus de l'heure d'éducation musicale obligatoire, les élèves bénéficient **d'une heure spécifique de chant choral et d'une heure d'éducation musicale renforcée** en 4^{ème} et 3^{ème}, intégrées à l'emploi du temps du collège. Du fait de l'organisation du cursus, la 2^{ème} langue vivante à partir de la 5^{ème} est obligatoirement l'espagnol.

Enseignement artistique :

Au collège, apports ponctuels en expression corporelle, enrichissant le travail vocal collectif.

Classe de 6^{ème} :

Les élèves débutants découvrent la musique à travers **des ateliers de pratique instrumentale, la formation et culture musicale**, ainsi que **les différents concerts et spectacles** proposés par le conservatoire.

Les élèves déjà musiciens au conservatoire poursuivent leur parcours avec **le cours d'instrument, la formation et culture musicale et la pratique collective**.

Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :

Pendant que certains élèves de 5^{ème} démarrent l'apprentissage d'un instrument, les autres élèves poursuivent leur cursus musical.

Dossier de demande d'admission :

Dès la mi-mars par téléchargement sur le site internet du conservatoire ou du collège S. Allende.

La fiche de candidature est à renvoyer **avant le mercredi 7 avril 2021**, par courrier au collège ou par mail : candidature.chamallende@ac-grenoble.fr

Étude des dossiers et entretien : **Mercredis 5 et 12 mai entre 13 h 30 et 16 h.**

Contact et renseignement :

Pour tout complément d'information, consulter les sites respectifs du conservatoire et du collège :

- > conservatoire.capi-agglo.fr
- > allende-isere.ent.auvergnerhonealpes.fr
- > candidature.chamallende@ac-grenoble.fr